

Jacques LE NAY
votre sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 70 – 16 décembre 2019



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Inauguration du Centre de secours de Lorient



Le plus gros centre de secours du Morbihan a été inauguré le 14 décembre à Lorient, en présence de Jacques LE NAY, au cours d'une cérémonie présidée par le Préfet Patrice FAURE. Ce centre de secours compte à son actif 75 sapeurs-pompiers professionnels et 60 volontaires. Manifestation synonyme de festivités et de convivialité, la Sainte Barbe, un des temps forts de l'année pour les sapeurs-pompiers s'est déroulée à l'issue de cette inauguration.

« *L'engagement et la mobilisation des sapeurs-pompiers au service de tous, dans des conditions bien souvent difficiles et la plupart sous la forme du volontariat, ont toujours forcé l'admiration. Je les salue avec sincérité* » a commenté Jacques LE NAY.

AU PARLEMENT

Examen de trois conventions internationales par la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées



Jacques LE NAY et ses collègues ont examiné trois conventions internationales au cours de la réunion de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du 11 décembre.

- Le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat global et renforcé entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République d'Arménie, d'autre part,
- Le projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement du Burkina Faso et de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement du Burkina Faso,
- Le projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République du Niger et de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République du Niger ([accéder au compte-rendu](#)).

Projet de loi de finances pour 2020



Le Sénat a adopté avec modifications ([en savoir plus](#)) le projet de loi de finances pour 2020 le 10 décembre.

Le 11 décembre, la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion s'est réunie mais elle n'est pas parvenue à un accord.

Après une nouvelle lecture par les députés le 16 décembre, les sénateurs reprendront l'examen de ce texte le 18 décembre.

Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), Jacques LE NAY poursuit ses travaux



Le 10 décembre, Stéphane ROUSSEL, président des Entreprises pour la cité et Antonella CELLOT-DESNEUX, déléguée générale ont été entendus. Cette séquence fait partie du cycle d'auditions mené par la mission d'information sur les entreprises responsables et engagées qui rendra ses conclusions au second trimestre et dont Jacques LE NAY est rapporteur.

Image de l'entreprise dans la société, mécénat, éthique financière, bien-être du chef d'entreprise et des salariés font partie des points abordés par la mission. Ces travaux permettront de mesurer l'impact de la mutation profonde des valeurs des entreprises et de mieux valoriser celles qui s'y engagent.

Audition de Marie-Christine SARRAGOSSE par la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées



La commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a entendu le 11 décembre Marie-Christine SARRAGOSSE, président-directeur générale de France Médias Monde, société nationale de programme chargée de superviser et de coordonner les activités des radios et télévisions publiques détenues par l'État français et ayant une diffusion internationale. Jacques LE NAY l'a interrogé sur la holding « France Media » qui chapeautera les médias publics à l'horizon 2021 et dont les dirigeants seront nommés par une direction collégiale.

Après avoir rappelé que France Médias Monde, en partenariat avec l'Éducation nationale, forme des enseignants à l'éducation des médias, le sénateur l'a questionnée sur les moyens de promouvoir cette formation auprès de notre jeunesse ([voir la vidéo](#)).

Déplacement de la Délégation sénatoriale aux entreprises en Haute-Garonne



Le 12 décembre, Jacques LE NAY et ses collègues membres de la Délégation sénatoriale aux entreprises se sont rendus en Haute-Garonne pour une rencontre avec des chefs d'entreprises. Une présentation de la démarche de formation aux métiers d'art à Revel, où des instituts de formation et lycées professionnels sont engagés pour accompagner les jeunes et adultes en reconversion vers les métiers d'art était également au programme de cette journée.

Ce fut l'occasion pour les chefs d'entreprises de faire part aux sénateurs de leurs difficultés notamment en terme de recrutement et d'adaptation des formations aux besoins des entreprises.

Ils les ont également alertés quant à la complexité grandissante des règles auxquels ils doivent se soumettre, au détriment de leur métier.

Jacques LE NAY et son équipe parlementaire vous souhaitent un bon Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année

Mardi 17 décembre 2019

À 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi organique modifiant la loi organique n° 2010-837 du 23 juillet 2010 relative à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 195, 2019-2020](#)) et projet de loi modifiant la loi n° 2010-838 du 23 juillet 2010 relative à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution et prorogeant le mandat des membres de la Haute autorité pour la diffusion des oeuvres et la protection des droits sur internet (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 196, 2019-2020](#))
- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à lutter contre les contenus haineux sur internet (texte de la commission, [n° 198, 2019-2020](#))

Mercredi 18 décembre 2019

À 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 16 heures 30 :

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :
=> Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Niger et de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Niger (texte de la commission, [n° 192, 2019-2020](#))
=> Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat global et renforcé entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Arménie, d'autre part (texte de la commission, [n° 189, 2019-2020](#))
- Nouvelle lecture du projet de loi de finances pour 2020
- Conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à agir contre les violences au sein de la famille ([n° 157, 2019-2020](#))
- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ([n° 204, 2019-2020](#))
- Éventuellement, suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à lutter contre les contenus haineux sur internet (texte de la commission, [n° 198, 2019-2020](#))

À 21 heures 30 :

- Débat à la suite de la réunion du Conseil européen des 12 et 13 décembre 2019
- Éventuellement, suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à lutter contre les contenus haineux sur internet (texte de la commission, [n° 198, 2019-2020](#))

**Suspension des travaux en séance plénière
du lundi 23 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020**

Le Sénat reprendra ses travaux le lundi 6 janvier 2020

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN
E-mail : j.le-nay@senat.fr
Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42

Collaborateurs parlementaires
Okba MERABET — Tél : 06 31 48 21 80
Margot SIMON — Tél : 06 31 00 26 81



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthé
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan
Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.fr